



2018

RAPPORT FINANCIER



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Rapport financier

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

I • FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En 2018 la Fondation poursuit la structuration de son organisation tout en continuant à se développer de façon soutenue.

2018 aura été une année dense sur le plan du développement, qu'il soit au titre d'extensions d'activités existantes ou d'ouvertures de nouveaux établissements.

La Fondation a ainsi ouvert en 2018 :

- le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) de Paris,
- le GEM de Nemours,
- les plateformes externes d'Emploi Accompagné sur les départements (94) et (91),
- 4 antennes anticipées SAMSAH & 2 PCPE du futur projet de plateforme de Bécheville.

On enregistre de plus financièrement l'effet « année pleine » du déploiement des dispositifs suivants :

- le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées sur le département du Val-de-Marne,
- la Plateforme d'Insertion Socio-professionnelle des personnes en situation de handicap à Limoges,
- l'extension de 12 places à la Maison d'Accueil Spécialisée de Villejuif,
- l'extension de 4 places à la Maison d'Accueil Spécialisée La Source de Châtenay-Malabry,
- l'extension de 6 places à la Maison d'Accueil Spécialisée de Châtillon,
- la médicalisation du Foyer du Temps des Amis à Châtillon,
- le Sessad anticipé (33 places) du projet IME de Villiers-le-Bel,
- le Sessad de Roissy (5 places),
- les IME de Val d'Europe (14 places) et l'IME de Roissy (extension de 5 places).

Plusieurs actions sont venues renforcer les moyens support mis au service des établissements et des personnes accompagnées. Parmi ces actions figurent notamment la création d'une Direction des Systèmes d'Information, la structuration d'un pôle Formation et développement au sein de la DRH et la mise en place d'une plateforme interne spécifique dédiée à l'emploi accompagné. Le Conseil d'Administration a aussi souhaité adopter en 2018 deux décisions importantes visant à reconnaître et valoriser l'implication des salariés de la Fondation. Sous conditions et plafonds de rémunération, une prime exceptionnelle d'un montant total de 447 K€ a été versée en juin 2018 aux salariés de la Fondation. Une seconde prime défiscalisée, dite de « Pouvoir d'achat » (toujours sous conditions et plafonds de rémunération) a été décidée en fin d'année 2018 (versée début 2019) pour un montant de 803 K€ au total. L'impact de ces deux décisions sur le résultat 2018 s'élève à 1 251 K€.

II • ACTIVITÉ DE LA FONDATION

Compte de Résultat

Les produits d'exploitation s'élèvent à 132 354 719,80 € en augmentation de 2,39 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des produits s'élève à 134 462 430,56 € en augmentation de 2,29 %. Les charges d'exploitation s'élèvent à 129 824 947,37 € en augmentation de 3,52 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des charges s'élève à 132 159 235,22 € en augmentation de 3,88 % par rapport à l'exercice précédent (l'impact des versements des primes exceptionnelles aux salariés représente 0,95 % du total des charges). Le résultat net comptable de l'exercice est excédentaire de 2 303 195,34 €. Le résultat comptable sous contrôle des autorités de tarification s'élève à + 1 141 393,22 €.

Le résultat financier

Le résultat financier 2018 s'établit à un déficit de - 601 187,37 € contre - 598 106,42 en 2017.

Investissements

En 2018 les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 8,03 M€ contre 6,97 M€ en 2017. Elles portent pour l'essentiel sur les travaux liés aux extensions d'établissements (Foyer de l'Alliance, Foyer de Bougligny) ainsi qu'aux investissements liés aux nouveaux établissements (IME de Villiers-le-Bel, FAM de Sevran, projet de Plateforme de Bécheville).

Créances

En termes de recouvrement de créances, la Fondation poursuit ses efforts. Les créances auprès des organismes financeurs s'élèvent en 2018 à 9,87 M€ contre 7,81 M€ en 2017 (décalage de versement et d'encaissement de la dotation). Les créances douteuses diminuent de 221 K€ (- 20,35 %).

La trésorerie de la Fondation

La trésorerie au 31/12/2018 s'établit à 43,94 M€ contre 44,58 M€ à la fin de l'exercice précédent.

Emprunts et dettes financières

Le Conseil d'Administration du 5 décembre 2018 a autorisé une opération de refinancement de deux emprunts à taux variable (Livret A) souscrits auprès du CREDIT FONCIER pour un capital restant dû (CRD) de 5 514 156,41 €. Cette opération a été réalisée sur la base d'un taux fixe de 2,06 % pour l'emprunt n° 4712602 (CRD 2 873 305,51 €) et 1,70 % pour l'emprunt n° 7476001 (CRD 2 640 850,90 €) et ce jusqu'au terme des deux emprunts. La Fondation n'a pas mobilisé d'emprunt en 2018. L'endettement brut s'élève à 42,55 M€ à fin 2018 contre 45,77 M€ en 2017 (- 7,03 %).

Fonds associatifs

Les fonds associatifs de la Fondation au 31 décembre 2018 s'élèvent à 84,10 M€. Ils progressent de + 2,80 M€ (+ 3,44 %) par rapport à la situation du 31 décembre 2017. Le ratio Emprunts et Dettes financières sur Fonds associatifs passe à 0,51 contre 0,56 en 2017.

Activité et résultat des sociétés dans lesquelles la Fondation détient une participation

Le résultat de l'exercice 2018 de la SCI CHÂTENAY ÉGALITÉ est positif à hauteur de 57,84 K€, celui de la SCI GAMBETTA est déficitaire de -0,69 K€ et enfin le résultat de la SCI LOUVEAU (détenue par les SCI ÉGALITÉ à 99,30 % et GAMBETTA à 0,70 %) s'élève à + 124,57 K€.

Aucun élément significatif susceptible de modifier l'image des présents comptes annuels 2018 n'est survenu depuis la date de clôture jusqu'à ce jour.

III • PERSPECTIVES

Le projet majeur de la Fondation en termes d'offre de services sera le lancement des travaux de la future plateforme interdépartementale de Bécheville 78 & 92 (hébergement et services pour adultes avec troubles du spectre autistique et adultes avec handicap psychique).

- Les premiers travaux du projet immobilier débiteront en juillet 2019 et devraient prendre fin en décembre 2020. La rédaction d'un bail emphytéotique administratif (pour la mise à disposition du site foncier) sera validée avec le Conseil Départemental des Yvelines courant du premier semestre 2019.

- Sur le volet financier : la convention de financement et de subvention, les modalités liées aux PPI et budgets seront validées avec les deux Conseil Départementaux (Yvelines et Hauts-de-Seine) dans le courant du premier semestre 2019.

L'ouverture du Foyer d'Accueil Médicalisé est prévue pour janvier 2021 et fera l'objet d'un CPOM dédié.

La Fondation poursuivra en 2019 l'amélioration de son organisation, dans son pilotage, des outils et des moyens facilitant et améliorant la prise en charge des personnes accompagnées.

La création au sein du Conseil d'Administration d'un groupe de travail dédié aux questions financières permettra enfin d'optimiser les actions à mettre en œuvre sur la politique de placements, la désensibilisation de la dette financière, la politique d'achats et le démarrage d'une cartographie des risques financiers.

Stanislas Jacquey,
Trésorier

BILAN AU 31.12.2018

ACTIF 2018

	Brut	Amortissement	Net	RAPPEL 2017
ACTIF IMMOBILISÉ	175 465 991,60	82 109 694,06	93 356 297,54	92 512 659,35
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	896 181,95	640 129,03	256 052,92	435 237,52
Frais d'établissement	198 200,73	180 896,06	17 304,67	31 458,85
Autres immobilisations incorporelles	697 981,22	459 232,97	238 748,25	403 778,67
Immobilisations incorporelles en cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	166 812 380,01	81 462 552,38	85 349 827,63	85 514 686,41
Terrains et agencement de terrains	7 193 281,31	25 056,59	7 168 224,72	6 011 610,08
Constructions	107 484 166,31	45 644 627,24	61 839 539,07	65 315 470,26
Installation technique matériel et outillage	11 379 210,47	9 166 962,85	2 212 247,62	2 461 353,25
Autres immobilisations corporelles	37 588 567,04	26 625 905,70	10 962 661,34	10 940 430,45
Immobilisations corporelles en cours	3 167 154,88		3 167 154,88	785 822,37
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 757 429,64	7 012,65	7 750 416,99	6 562 735,42
Titres immobilisés	3 943 515,36		3 943 515,36	3 883 034,56
Prêts	2 488 462,17		2 488 462,17	2 265 688,53
Autres immobilisations financières	1 325 452,11	7 012,65	1 318 439,46	414 012,33
ACTIF CIRCULANT	60 273 986,93	909 907,39	59 364 079,54	59 492 763,97
STOCKS	431 953,33	3 215,91	428 737,42	323 588,76
Matières premières et fournitures	376 464,42	3 215,91	373 248,51	274 246,34
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis	55 488,91		55 488,91	48 987,09
Marchandises				355,33
AVANCES ET ACOMPTES/COMMANDES	181 151,28		181 151,28	266 285,97
CRÉANCES	15 446 738,75	906 691,48	14 540 047,27	14 063 660,44
Usagers et comptes rattachés	13 127 229,97	856 691,48	12 270 538,49	10 213 712,09
Autres créances	2 319 508,78	50 000,00	2 269 508,78	3 849 948,35
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	6 301 323,68		6 301 323,68	7 441 169,78
DISPONIBILITÉS	37 641 355,83		37 641 355,83	37 139 216,67
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	271 464,06		271 464,06	258 842,35
TOTAL ACTIF	235 739 978,53	83 019 601,45	152 720 377,08	152 005 423,32

PASSIF	2018	RAPPEL 2017
FONDS ASSOCIATIFS	84 097 901,30	81 300 394,43
FONDS PROPRES	64 333 748,95	64 170 090,87
Fonds associatifs sans droit de reprise	50 465 240,04	50 465 240,04
Réserves	13 670 230,88	12 128 652,56
Report à nouveau	- 2 104 917,31	- 2 656 000,95
Résultat de l'Exercice	2 303 195,34	4 232 199,22
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	19 764 152,35	17 130 303,56
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 1 751 421,67	- 1 129 028,92
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	9 487 204,80	6 725 382,03
Subventions d'équipement	3 405 733,63	2 764 678,52
Provisions réglementées	8 622 635,59	8 769 271,93
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 056 912,90	1 240 038,93
Provisions pour risques	848 452,19	1 099 491,99
Provisions pour charges	208 460,71	140 546,94
FONDS DÉDIÉS	1 738 399,80	1 580 693,34
Sur subventions de fonctionnement	1 738 399,80	1 580 693,34
Fonds dédiés sur Fondation		
DETTES	65 827 163,08	67 884 296,62
EMPRUNTS ET DETTES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	40 114 648,53	43 246 305,85
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES	2 432 761,35	2 520 115,94
REDEVABLES CRÉDITEURS	323 821,99	307 183,39
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	4 405 848,06	3 916 669,09
DETTES FISCALES ET SOCIALES	16 683 514,76	16 431 046,10
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	1 358 409,80	1 018 428,02
AUTRES DETTES	476 752,50	444 548,23
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	31 406,09	
TOTAL PASSIF	152 720 377,08	152 005 423,32

COMPTE DE RÉSULTAT 2018

CHARGES	2018	Rappel 2017
Charges d'exploitation	129 824 947,37	125 404 547,99
Achats nets de marchandises	6 346,21	67 025,91
Achats nets de matières premières & fournitures	1 709 007,98	1 676 321,70
Achats nets d'autres approvisionnements	525 408,89	598 676,70
Achats prestations de services refacturées	160 846,26	195 858,22
Achats non stockés de matières premières et fournitures	6 228 455,62	6 061 443,53
Autres charges externes	22 746 956,45	22 354 551,41
Impôts taxes assimilés	4 474 931,70	5 293 172,35
Salaires et traitements	58 335 346,56	55 071 840,64
Charges sociales	27 011 135,00	24 723 807,14
Dotations aux amortissements / immo	7 959 070,19	7 964 790,92
Provision sur actif circulant	176 642,50	734 592,20
Provisions pour litiges	161 147,00	166 000,00
Provisions pour grosses réparations	40 513,33	25 000,00
Provision départ Retraite	31 682,00	
Provisions pour risques et charges	50 000,00	27 485,41
Autres charges	207 457,68	443 981,86
Charges financières	750 917,38	781 335,95
Intérêts et charges assimilés	750 917,38	781 335,95
Dotation aux provisions financières		
Charges exceptionnelles	920 213,46	704 674,17
Sur opérations de gestion	65 926,20	45 139,77
Sur exercice antérieur		25 700,82
Sur opérations en capital	28 236,73	75 119,81
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Dotations aux amortissements exceptionnels	93 677,88	
Dotations aux amortissements réserve trésorerie	5 116,14	14 817,23
Dotations prov. réglementées/Immobilisations	727 256,51	543 896,54
Dotations prov. réglementées des plus-values nettes d'actif immobilisé		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	663 157,01	325 898,60
TOTAL CHARGES	132 159 235,22	127 216 456,71
Excédent	2 303 195,34	4 232 199,22
dont résultat d'exploitation	2 529 772,43	3 857 469,74
dont résultat financier	- 601 187,37	- 598 106,42
dont résultat exceptionnel	532 316,74	241 227,42
dont résultat sur ressources affectées	- 157 706,46	731 608,48

PRODUITS	2018	Rappel 2017
Produits d'exploitation	132 354 719,80	129 262 017,73
Ventes de marchandises	94 577,99	114 645,84
Production vendue	2 632 276,45	2 800 329,46
Prestations de services	12 185 236,20	12 513 236,54
Production stockée	6 501,82	8 599,18
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	104 681 419,35	101 514 506,97
Subventions d'exploitation	2 173 755,24	1 914 807,73
Reprise sur provision	820 602,74	982 456,79
Transferts de charges	513 846,17	436 001,27
Autres produits	9 246 503,84	8 977 433,95
Produits financiers	149 730,01	183 229,53
Escomptes obtenus et autres produits financiers	149 730,01	183 229,53
Reprises sur provisions		
Revenus nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Produits exceptionnels	1 452 530,20	945 901,59
Sur opération de gestion	321 862,83	168 687,68
Sur exercice antérieur		18 274,59
Sur opération en capital	272 783,84	310 773,12
Reprises sur provisions	857 883,53	448 166,20
Transferts de charges		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	505 450,55	1 057 507,08
TOTAL PRODUITS	134 462 430,56	131 448 655,93
Excédent	2 303 195,34	4 232 199,22
dont Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 141 393,22	3 327 598,06

ANNEXE

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de **152 720 377,08 €** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de comptes, dont le total de charges est de **132 159 235,22 €**, le total des produits de **134 462 430,56 €** et dégageant un bénéfice de **2 303 195,34 €**. L'exercice couvre la période du 01/01/2018 au 31/12/2018. Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I • FAITS CARACTERISTIQUES

Les présents comptes annuels sont établis et présentés par la personne morale FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER, reconnue d'utilité publique par décret du 03 février 2011.

Dans le cadre de son développement, la Fondation a ouvert en 2018 un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) de Paris, un GEM de Nemours, quatre antennes anticipées des SAMSAH & PCPE du futur projet de plateforme interdépartementale de Bécheville. Sur décision du Conseil d'Administration du 23 avril 2018, compte tenu du bénéfice de l'allègement du Crédit d'Impôt sur la Taxe sur les Salaries (CITS) 2017, il a été versé en juin 2018 une prime exceptionnelle au salariés de la Fondation (sous conditions et plafonds de rémunération) pour un montant global de 447,61 K€ qui impacte le compte de résultat 2018.

En décembre 2018, il a été également décidé de verser une prime exceptionnelle défiscalisée entrant dans le dispositif « Prime pouvoir d'achat » (dite Prime MACRON) selon les plafonds et conditions réglementaires et légales. Cette prime a été provisionnée dans les comptes 2018 pour un montant de 803,90 K€ et sera versée en 2019.

La valorisation des titres de la SCI Gambetta a été intégrée dans les titres immobilisés à l'actif du bilan pour 60,48K€. Il s'agit d'une correction d'erreur impactant le compte de résultat (produit exceptionnel).

II • RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le règlement n° 99.01 du CRC du 16 février 1999,
- le décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, applicable aux établissements du secteur sanitaire et social gérés par des organismes privés à but non lucratif (M22),
- le règlement de l'ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC 2018-01,
- l'avis du CNC n° 2007-05 du 4 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R. 314-1 du CASF appliquant l'instruction budgétaire comptable M22 ainsi qu'aux fondations et associations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements 99-01 et 99-03 du CRC.

La méthode de base retenue, pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement ANC n° 2014-03 (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire sur leur durée de vie prévue sur une période comprise :

• Immobilisations incorporelles	de 2 à 10 ans
• Constructions	de 5 à 45 ans
• Agencements et aménagements	de 3 à 25 ans
• Matériels et outillages industriels	de 2 à 10 ans
• Matériels de bureau et informatiques	de 2 à 10 ans
• Mobilier	de 3 à 10 ans
• Matériel de transport d'exploitation	de 3 à 10 ans

Les durées d'amortissement des constructions ont été déterminées par composants en référence à leur durée de vie estimative et sont donc en conformité avec la réglementation sur les actifs (règlement ANC n° 2014-03).

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions réglementées

En application de l'instruction M22,

- Le compte « provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement » est alimenté par une dotation aux provisions autorisée par l'autorité de tarification. Cette provision peut être reprise et le résultat correspondant peut être affecté en excédents affectés à l'investissement si ce besoin en fonds de roulement est suffisamment couvert.
- Le compte « provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations » est doté par les allocations anticipées destinées à compenser des charges d'amortissement et des frais financiers liés à la réalisation d'investissements à venir.
Cette provision est reprise au fur et à mesure des charges d'amortissement et des frais financiers constatés.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour litiges sont conformément au règlement ANC 2014-03, évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire.

III • INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Affectation des résultats

La quote-part du résultat de l'exercice relative à la gestion des établissements et services sous contrôle d'une autorité publique, soit en global un excédent de résultat de **1 141 393,22 €**, fera l'objet d'une affectation de la part de ces autorités. Les excédents seront susceptibles de venir en diminution des prix de journées ou des dotations globales des prochains exercices. Quant aux pertes, elles seront susceptibles de s'imputer sur des excédents antérieurs ou d'augmenter les prix de journée ou les dotations globales des prochains exercices.

Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

En application de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993, les organismes faisant appel à la générosité du public sont tenus d'établir un compte annuel des ressources collectées auprès du public. Le tableau retraçant le Compte d'emploi des ressources 2018 en annexe permet de présenter les ressources issues de l'appel à la générosité du public et l'utilisation qui en est faite.

IV • COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice au titre de contrôle légal des comptes s'élève à **97 438 €**.

Engagement de départ à la retraite

Le calcul des engagements de départ à la retraite est basé sur l'ensemble des personnes en CDI, quel que soit leur âge. L'estimation, en méthode prospective, a été faite sur la base des hypothèses suivantes : départ à la retraite à 62 ans, taux d'actualisation : 1,30 %, taux de revalorisation : 1 %, taux de charge : 55 % (dont 8 % de taux de taxe sur les salaires).

Ainsi, le calcul de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à **4 656 026,47 €**.

Variation des fonds associatifs 2018

Variation des fonds associatifs	Solde au début de l'exercice	Affectation des résultats antérieurs	Affectation des résultats 2017	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRES							
Fonds associatifs sans droit de reprise	50 465 240,04						50 465 240,04
Fonds associatif							
Fonds investissement atelier							
Apports sans droit de reprise	4 386 810,23						4 386 810,23
Legs et Donations	22 294 627,00						22 294 627,00
Subvent° d'investiss. affectées à des biens renouvelables	23 783 802,81						23 783 802,81
Réserves	12 128 652,56	950 707,17	569 745,69			21 125,46	13 670 230,88
Réserves pour vacances et impayés	58 061,63						58 061,63
Réserve affectée à l'investissement	4 750 150,82	384 138,54	2 500,00			- 377 772,35	4 759 017,01
Réserve de trésorerie	1 430 409,95					21 125,46	1 451 535,41
Réserve de compensation	3 786 025,65	214 283,29	468 842,20				4 469 151,14
Excédent affecté à l'amortissement	2 104 004,51	352 285,34	98 403,49			377 772,35	2 932 465,69
Report à nouveau	- 2 656 000,95	23 799,00	499 997,58				- 2 132 204,37
Dépenses refusées par l'autorité de tarification							- 27 286,96
Report à nouveau déficitaire	- 2 656 000,95	23 799,00	527 284,54				- 2 104 917,41
Résultat	904 601,16		- 904 601,16	1 161 802,12			1 161 802,12
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS							
Fonds associatifs avec droit de reprise							
Réserves avec droit de reprise							
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	5 596 353,11	- 974 506,17	3 141 223,25				7 763 070,19
Dépenses non opposables	- 1 129 028,92	- 137 956,90	- 457 148,79				- 1 724 134,61
Report à nouveau gestion contrôlée	6 725 382,03	- 836 549,27	3 598 372,04				9 487 204,80
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	3 327 598,06		- 3 327 598,06	1 141 393,22			1 141 393,22
Subventions d'équipement	2 764 678,52			836 140,40	195 085,29		3 405 733,63
Provisions réglementées	8 769 271,93			554 775,47	680 286,35	- 21 125,46	8 622 635,59
Réserve de trésorerie	2 228 918,80			5 116,14		- 21 125,46	2 212 909,48
Provision réglementée/investissement	6 277 438,34			549 659,33	596 468,74	177 597,18	6 408 226,11
Amortissement dérogatoire	261 414,79				83 817,61	- 177 597,18	
Plus-values réinvesties	1 500,00						1 500,00
TOTAL	81 300 394,43		- 21 232,70*	3 694 111,21	875 371,64	0,00	84 097 901,30
Fonds dédiés							
Situations et mouvements	Solde en N-1			Dotations N	Utilisations en N	Reclassements	Reste à réaliser
Sur subventions de fonctionnement	63 957,07			352 931,00	13 453,12		403 434,95
Sur subventions CNR dont CPOM	1 222 299,51			198 845,00	425 291,58		995 852,93
Sur dons	294 436,76			111 381,01	66 705,85		339 111,92
TOTAL	1 580 693,34			663 157,01	505 450,55		1 738 399,80

*L'écart de 21232,70 € d'affectation du résultat 2017 correspondant à la dotation 2017 du CAJ de Chatou non versé par le CD78. L'établissement n'ayant réalisé que 45 % de son activité.

État des amortissements

Amortissements	Amortissements cumul début exercice	Augmentations	Diminutions	Virement poste à poste	Amortissements cumul fin exercice
Frais d'établissement	882 996,37	24 265,63	726 365,94		180 896,06
Autres immobilisations incorporelles	260 957,94	198 275,03			459 232,97
Total incorporel	1 143 954,31	222 540,66	726 365,94		640 129,03
Aménagement des terrains	21 573,23	3 483,36			25 056,59
Constructions	41 893 693,36	3 881 001,46	130 067,58		45 644 627,24
Matériel et outillage	9 488 872,13	861 931,70	1 183 840,98		9 166 962,85
Installations	11 466 126,93	1 669 221,42	311 923,84		12 823 424,51
Matériel transport	5 022 693,25	700 371,28	724 627,38		4 998 437,15
Matériel de bureau	662 987,60	57 593,90	39 898,98		680 682,52
Matériel informatique	3 348 770,78	257 314,15	142 945,10	- 642,93	3 462 496,90
Mobilier	4 671 319,81	399 290,14	410 388,26	642,93	4 660 864,62
Total corporel	76 576 037,09	7 830 207,41	2 943 692,12		81 462 552,38
Autres immobilisations financières	7 012,65				7 012,65
Total financier	7 012,65				7 012,65
TOTAL GÉNÉRAL	77 727 004,05	8 052 748,07	3 670 058,06		82 109 694,06

● État des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions ou remboursements	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	914 455,22	10 111,45	726 365,94		198 200,73
Autres immobilisations incorporelles	664 736,61	33 244,61			697 981,22
Immobilisations en cours	0,00				0,00
Total	1 579 191,83	43 356,06	726 365,94	0,00	896 181,95
Terrains	6 033 183,31	1 131 332,00		28 766,00	7 193 281,31
Constructions	107 209 163,62	405 070,27	130 067,58		107 484 166,31
Matériel et outillage	11 950 225,38	613 392,50	1 184 407,41		11 379 210,47
Installations	18 667 861,26	1 661 697,62	311 906,20	32 362,52	20 050 015,20
Matériel transport	6 886 906,58	926 474,81	752 297,68		7 061 083,71
Matériel de bureau	790 563,91	42 679,56	39 898,98		793 344,49
Matériel informatique	3 894 252,83	207 481,83	142 945,10		3 958 789,56
Mobilier	5 872 744,24	262 978,10	410 388,26		5 725 334,08
Immobilisations en cours	785 822,37	2 442 461,03		- 61 128,52	3 167 154,88
Total	162 090 723,50	7 693 567,72	2 971 911,21	0,00	166 812 380,01
Titres immobilisés	3 883 034,56	60 480,80			3 943 515,36
Prêt	2 265 688,53	226 107,00	3 333,36		2 488 462,17
Autres immobilisations financières	421 024,98	6 147,13	1 720,00	900 000,00	1 325 452,11
Total	6 569 748,07	292 734,93	5 053,36	900 000,00	7 757 429,64
TOTAL GÉNÉRAL	170 239 663,40	8 029 658,71	3 703 330,51	900 000,00	175 465 991,60

● Produits et avoirs à recevoir

Intitulé	TTC
Fournisseur - avance acompte et avoir à recevoir	20 585,84
Clients factures à établir	1 900 413,75
Personnel produits à recevoir	154,99
Organismes sociaux produits à recevoir	
État : produits à recevoir	16 138,19
Divers produits à recevoir	344 647,59
Intérêts courus à recevoir	69 227,62
Crédits bancaires à recevoir	
TOTAL	2 351 167,98

● Charges à payer et avoirs à établir

Intitulé	TTC
Intérêts courus sur emprunts bancaires	295 395,17
Intérêts courus sur autres emprunts	
Fournisseurs factures non parvenues	977 537,56
Client avoir à établir	13 278,53
Personnel Provision salaires et primes	1 423 404,44
Personnel congés payés	5 225 024,62
Personnel charges à payer	
Organismes sociaux : charges congés payés	2 821 164,71
Organismes sociaux : charges à payer	
État impôts et taxes à payer	35 000,00
Divers charges à payer	13 402,84
Intérêts courus sur découvert	
TOTAL	10 804 207,87

● Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
I. EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. Établissements médico-sociaux	129 364 962,54	70 436,79
Achats nets de marchandises	6 346,21	
Achats nets de M.P. & fournitures	1 709 007,98	
Achats nets d'autres approvisionnements	525 408,89	
Achats prestations de services refacturées	160 846,26	
Achats non stockés de matériaux et fournitures	6 228 455,62	2 315,63
Autres charges externes	22 746 956,45	14 125,56
Impôts taxes assimilés	4 474 931,70	
Salaires et traitements	58 335 346,56	3 298,00
Charges sociales	27 011 135,00	
Dotations aux amortissements / immobilier	7 959 070,19	50 697,60
Autres charges	207 457,68	
2. Frais de recherche de fonds		10 057,75
3. Frais de fonctionnement		14 011,57
4. Autres charges	845 080,31	
Charges financières	750 917,38	
Autres	94 162,93	
TOTAL		94 506,11
I. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	130 210 042,85	
II. Dotations aux provisions	1 286 035,36	
III. Engagements à réaliser sur ressources affectées	663 157,01	
IV. Excédent de ressources de l'exercice		
V. TOTAL GÉNÉRAL	132 159 235,22	
VI. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		27 033,16
VII. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		
VIII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		121 539,27
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales		
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
TOTAL		

RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		586 304,21
I. RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Produits de la générosité du public		131 340,65
Dons manuels affectés collectés en France		59 268,01
Dons manuels non affectés collectés en France		70 053,77
Legs et autres libéralités encaissés en France affectés		
Legs et autres libéralités encaissés en France non affectés		
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		2 018,87
2. Autres fonds privés		
Mécénat d'entreprises		52 113,00
Associations, fondations et autres organismes privés à but non lucratifs		
3. Subventions et autres concours publics	106 855 174,59	
Produits de la tarification versés par les pouvoirs publics	104 681 419,35	
Subventions publiques (État et collectivités territoriales)	2 173 755,24	
Autres subventions		
4. Autres produits d'exploitation	24 678 942,47	
Prix de journée et tarifs versés par les usagers		
Ventes de marchandises	94 577,99	
Production vendue	2 632 276,45	
Prestations de services	12 185 236,20	
Production stockée	6 501,82	
Production immobilisée		
Autres	9 760 350,01	
5. Autres produits	744 376,68	
Produits financiers	149 730,01	
Autres	594 646,67	52 113,00
I. Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	132 278 493,74	
II. Reprises de provisions	1 678 486,27	
III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	505 450,55	
IV. Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
V. Insuffisance de ressources de l'exercice		
VI. TOTAL GÉNÉRAL	134 462 430,56	183 453,65
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		121 539,27
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		648 218,59
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat		
Prestations	135 191,04	
Dons en nature	10 000,00	
TOTAL	145 191,04	

● État des créances

État des créances	Montant brut	Un an au +	Plus un an
Titres immobilisés	3 943 515,36		3 943 515,36
Prêts	2 488 462,17	65 617,32	2 422 844,85
Autres immobilisations financières	1 325 452,11		1 325 452,11
Clients douteux ou litigieux	865 344,45	614 345,54	250 998,91
Autres créances commerciales	1 429 293,03	1 429 293,03	
Créances parents et locataires	956 473,13	956 473,13	
Avoir à recevoir	181 151,28	181 151,28	
Personnel et comptes rattachés	2 613,29	2 613,29	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques :	10 945 603,88	10 945 603,88	
Autres impôts et taxes	889 140,00	889 140,00	
T.V.A	180 344,52	180 344,52	
Subventions			
Clients organismes financeurs (prix de journée)	9 876 119,36	9 876 119,36	
Groupe et associés	693 768,62	693 768,62	
Débiteurs divers	553 642,35	553 642,35	
Charges constatées d'avance	271 464,06	271 464,06	
TOTAL GÉNÉRAL	23 656 783,73	15 713 972,50	7 942 811,23
Montant des prêts accordés dans l'exercice	226 107,00		
Remboursements des prêts dans l'exercice	3 333,36		
Prêts et avances consentis aux associés			

● État des dettes

État des dettes	Montant brut	Un an au +	Plus un an 5 ans au +	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes 2 ans max.	109,37	109,37		
Auprès Ets crédits plus 2 ans	40 114 539,16	3 045 231,78	8 701 139,17	28 368 168,21
Emprunts dettes financières divers	2 432 761,35	76 654,79	1 893 087,50	463 019,06
Avances sur prix de journée				
Fournisseurs & comptes rattachés	4 405 848,06	4 405 848,06		
Personnel et comptes rattachés	6 750 812,85	6 750 812,85		
Sécurité Sociale autres org. soc.	9 157 396,74	9 157 396,74		
État, autres collectivités publiques	775 305,17	775 305,17		
Collectivités Publiques	735 238,22	735 238,22		
T.V.A	5 066,95	5 066,95		
Autres impôts et taxes	35 000,00	35 000,00		
Dettes sur immob. & comptes rattachés	1 358 409,80	1 358 409,80		
Groupe et associés	1 070,10	1 070,10		
Autres dettes	475 682,40	475 682,40		
Redevables créditeurs	323 821,99	323 821,99		
Produits constatés d'avance	31 406,09	31 406,09		
TOTAL GÉNÉRAL	65 827 163,08	26 401 749,14	10 594 226,67	28 831 187,27
Emprunts souscrits dans l'exercice				
Emprunts remboursés dans l'exercice	2 969 881,56			
Emprunts, dettes auprès associés				

Rémunérations des dirigeants

	Montant
Rémunérations allouées aux membres	892 417,24
des organes d'administration	
des organes de direction (somme des 10 plus importants salaires)	892 417,24
des organes de surveillance	

Effectifs

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de la Fondation
Cadres	239	
Personnel non cadre	1 760	
Travailleurs handicapés	797	
TOTAL	2 796	0

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et RAN	Quote-part détenue	Valeur comptable des titres	Prêt et avances consentis non remboursés	Chiffre d'Affaires hors taxes du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
Participations détenues à plus de 50 %							
S.C.I. ÉGALITÉ	3 756 320,00	3 550 497,10	99,99 %	16,00	14 388,80	440 388,34	57 848,12
S.C.I. GAMBETTA	60 640,00	84 626,28	99,74 %	16,00	101 968,07	14 047,40	- 689,72*
Partie liée							
S.C.I. LOUVEAU	282 000,00	894 060,68		100,00	577 411,75	485 078,14	124 566,52
S.C.I. LOUVEAU détenue PAR S.C.I. ÉGALITÉ			99,30 %		Néant		
S.C.I. LOUVEAU détenue PAR S.C.I. GAMBETTA			0,70 %		Néant		
Participations détenues entre 10 à 50 %							

Montant des cautions et Avals Donnés : Néant

Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice : Néant

Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations (Filiales françaises, filiales étrangères, participations françaises, participations étrangères) : Néant

*Observation : Local vide rue de la Mairie à Châtillon depuis avril 2018

Engagements financiers et dettes garanties

Engagements donnés	Montant Engagement
Effets escomptés non échus	Néant
Avals et cautions	Néant
Autres avals, cautions et garanties données sur emprunts	
Dont Nantissement Compte à Terme	900 000,00
Emprunts garantis par un Compte à Terme	1 575 000,00
Engagements de départ à la retraite	4 656 026,47
Autres engagements donnés	Néant
TOTAL	5 556 026,47

Dont concernant les dirigeants, les filiales, les participations, les autres entreprises liées : Néant - Dont engagements assortis de suretés réelles : Néant

Engagements reçus	Montant Engagement
Avals, cautions et garanties sur constructions	
Avals, cautions et garanties reçues	
Avals, cautions et garanties reçues sur emprunts	
Dont Hypothèques	7 619 790,64
Emprunts garantis par une Hypothèque	7 619 790,64
Dont Garanties Municipales/Départementales	48 641 811,36
Emprunts garantis municipales/Départementales	48 641 811,36
Dont Caution SOGAMA et CEGC	3 522 021,60
Emprunts garantis par une Caution	4 017 079,00
TOTAL	59 783 623,60

Dont concernant les dirigeants, les filiales, les participations, les autres entreprises liées : Néant - Dont engagements assortis de suretés réelles : Néant

FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

17 rue de l'Égalité
92290 CHATENAY MALABRY

SIREN : 785 313 826
APE : 8730B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation des Amis de l'Atelier relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Réfèrentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Fondation des Amis de l'Atelier
Page 1 sur 4

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2018

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués tels que décrit dans l'annexe aux comptes annuels ;
- le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour l'estimation des créances financières, des dépréciations et des provisions ;
- la cohérence des comptes des recettes de la tarification avec le niveau d'activité et le tarif obtenu.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion du trésorier et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.



Fondation des Amis de l'Atelier
Page 2 sur 4

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2018

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 mai 2019.

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JÉGARD PARIS

Représenté par,


Catherine SAGE
Associée



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

17 rue de l'Égalité • 92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 29 59 00 • Fax : 01 46 29 59 29
Courriel : communication@amisdelatelier.org

www.fondation-amisdelatelier.org